



RÉUNION CE du 21 03 2017

Programmation moteur/jour Mois d'Avril

C8/C9 = 25
C10/C11/C13 = 173
C16 = 12
TOTAL = 210

PR / CKD (Tous types) Mois Avril

Arbres à cames: 553
Vilebrequins: 302
Culasses: 393
Bielles: 1467
Blocs: 122

F N A

Blocs = 609
Bielles = 89
Culasses = 392
Vilebrequins = 397
Arbres à cames = 564

MOTEURS EXPÉDIÉS

En Février : 3 898
En Mars : 3 498

PRÉVISIONS VOLUMES CLIENTS

Avril : 3 108
Mai : 4 127

**VOLUME TOTAL
à fin Mars 2017 :**
10 657 moteurs

TRANSPORTS SPÉCIAUX

Février : 18 659 €
TOTAL : 80 516 €

INFORMATIONS DIRECTION

Intérimaires :

12 salariés sont en contrat intérimaire : 2 au service logistique, 8 au montage, 1 employé PTS et 1 cariste à l'usinage. Les contrats de ces 12 salariés sont suspendus pendant la semaine de chômage.

Chômage partiel :

271 salariés travailleront la semaine 13 en maintenance et en production.

Service social :

A compter du 19 avril, une assistante sociale sera présente sur le site un jour par semaine, ce jour reste à déterminer. Les horaires seront de 9h30 à 11h30 et de 12h30 à 14h30.

Une information sera affichée prochainement.

Team leader:

Après trois mois d'activité, la direction est satisfaite des résultats obtenus et de nouvelles formations de team leader auront lieu dans les prochains mois.

RUTE:

Des formations seront programmées prochainement pour les responsables afin d'améliorer l'implication dans le WCM.

Campagne de recyclage :

Un système de récupération de bouchons et de stylo est mis en place pour le bénéfice de trois associations. Si d'autres associations souhaitent se joindre à l'opération, il faut contacter la direction.

Différents points de dépôt sont repartis sur le site (voir flash n°2 février 2017).

Formations :

Des formations seront faites pendant la semaine de chômage (siemens, secouristes, managers.....).

INFORMATIONS CE

Œuvres sociales:

Il a été attribué 1468,59€ d'aides pour le secours au premier trimestre 2017.

Participation aux bénéfices:

Est-il prévu le versement en 2017 d'une prime de participation aux bénéfices par rapport à l'exercice 2016 ?

Rép. Direction : « **oui** »

Quel sera le montant moyen par salarié ?

Rép. Direction : «**Nous ne pouvons pas vous répondre pour le moment, cela est confidentiel.**»

La CGT est étonnée car habituellement le montant est connu lors des NAO. La CGT en déduit que le montant ne doit pas être très élevé.

Chômage partiel:

Confirmez-vous le nombre de jours de chômage partiel sur le mois d'avril ?

Rép. Direction : «**oui, du 14 au 21 avril. Par contre, il n'est pas envisagé de recourir au chômage partiel pour les mois de mai, juin et juillet.** »

Pénibilité:

Suite à notre question du mois dernier, avez-vous une réponse à nous transmettre concernant le compte pénibilité puisqu'aucun salarié n'avait reçu un courrier récapitulatif.

Rép. Direction : « **on cherche l'information, vous pouvez reposer la question lors du prochain CE.** »

Arrêt Maladie :

Suite à notre question du mois précédent, pouvez-vous nous confirmer que vous allez délivrer l'attestation de salaire, à la CPAM, dès réception de l'arrêt de travail.

Rép. Direction : « **Aucun changement sera effectué pour l'instant.**»

Job Posting:

Quelles sont les personnes qui ont été retenues aux différents job posting ?)

Rép. Direction : « **Pour les visseuses, 2 salariés ont été retenus sur 9 candidats, il s'agit de M.PATE D. et M. DUTARTRE D. pour l'autre job posting, la décision sera prise le 23 mars.**»

Heures supplémentaires:

Combien d'heures supplémentaires ont été payées et récupérées en février 2017 ?

Rép. Direction : «1 609 heures ont été récupérées et 3 711 heures ont été payées. »

AGV :

Suite aux investissements, par le biais du CICE, pouvez-vous nous dire si les AGV sont rentables ?

Rép. CE: «Nous avons un retour sur investissement sur deux ans.»

QVT :

Quand comptez-vous démarrer les entretiens par équipe ?

Rép. Direction : « Nous allons commencer ces entretiens au mois d'avril.»

Enquête plaquettes :

Où en est l'enquête de gendarmerie concernant la disparition des plaquettes ?

Rép. Direction : «Pas d'information à ce jour. »

Société de nettoyage :

Est-ce que notre Etablissement a ou va changer de prestataire de service concernant le nettoyage industriel ? Si oui, quelle société va remplacer la société ONET ? Cette mesure concerne-t-elle tous les établissements FPT France ? Quels sont les motifs de ce changement ? Quelles sont les conséquences pour les salariés de la société ONET ?

Rép. Direction : «Oui, c'est une décision au niveau du groupe CNH. Après un appel d'offre c'est la société ISS qui a remporté le marché pour une durée de trois ans. Les salariés d'ONET seront repris dans les mêmes conditions.»

LA CGT

Mardi 21 mars 2017.